

RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE  
ADMINISTRATION COMMUNALE DE FOREST

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

**Présents**

Fatima Abbach, *Présidente suppléante* ;  
Stéphane Roberti, *Bourgmestre* ;  
Charles Spapens, Mariam El Hamidine, Ahmed Ouartassi, Alain Mugabo Mukunzi, Françoise Père,  
Maud De Ridder, Saïd Tahri, Fatima El Omari, Esmeralda Van den Bosch, *Échevin(e)s* ;  
Marc-Jean Ghysseles, Marc Loewenstein, Nadia El Yousfi, Laurent Hacken, Magali Plovie, Alitia Angeli,  
Evelyne Huytebroeck, Denis Stokkink, Dominique Goldberg, Cédric Pierre, Stéphanie Koplowicz,  
Simon De Beer, Isabelle Lukebamoko-Maduda, Séverine De Laveleye, Anne Rakovsky, Catherine  
Beauthier, Nabil Boukili, Christophe Borcey, Valérie Michaux, Mustapha Al Masude, Samir Ahrouch,  
Xavier Jans, Christiane Defays, *Conseillers communaux* ;  
Betty Moens, *Secrétaire communale*.

**Excusés**

Caroline Dupont, Alexander Billiet, Michael Van Vlasselaer, *Conseillers communaux*.

**Séance du 15.09.20**

---

**#Objet : Motion relative à l'hommage de la Commune de Forest à Monsieur Henri Kichka (à la demande de Messieurs Pierre-De Permentier, Loewenstein, Hacken et Mesdames Plovie, Koplowicz et El Yousfi, conseillers communaux)#**

---

Séance publique

**AFFAIRES GÉNÉRALES**

**Secrétariat**

LE CONSEIL,

Vu la délibération du conseil communal du 24 juin 2014 relative à la dénomination du permis de lotir 58 ;

Vu la motion du 7 juillet 2020 concernant la mémoire (dé)coloniale et la lutte contre les discriminations, et plus particulièrement la demande de mener un travail de contextualisation dans l'espace public, ainsi que la volonté de mettre en lumière des figures de la résistance ;

Considérant la motion du 21 janvier 2019 en vue de faire de Forest une commune qui bannit le racisme et les discriminations ;

Considérant les décisions récentes du conseil communal de jeter un regard lucide sur notre Histoire ;

Considérant qu'au sens de la précédente délibération, le lotissement 58 vise à honorer des héros de la Résistance, dont Suzanne Spaak et Nelson Mandela ;

Considérant le décès de Monsieur Henri Kichka, survivant des camps d'extermination nazis, passeur de mémoire, citoyen d'honneur des Communes de Forest, de Jette, d'Uccle et de Saint-Gilles, et habitant de Forest durant de très longues années, intervenu le 25 avril 2020 ;

Considérant que la personnalité d'Henri Kichka est connue et unanimement appréciée et reconnue des Forestois et des Belges pour son travail de mémoire et son engagement auprès de la jeunesse ;

DECIDE :

D'attribuer le nom de « Rue Henri Kichka » pour une voirie du lotissement 58.

34 votants : 34 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE.

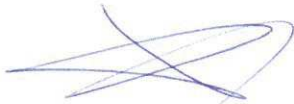
Par le Collège :  
La Secrétaire,  
(s) Betty Moens

La Présidente suppléante,  
(s) Fatima Abbach

POUR EXTRAIT CONFORME

Forest

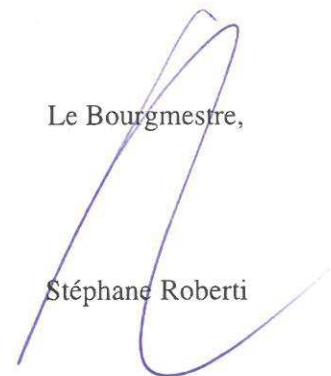
Par le Collège :  
La Secrétaire,



Betty Moens



Le Bourgmestre,



Stéphane Roberti